

N°3 : TOUR DU LAC DE MATEMALE

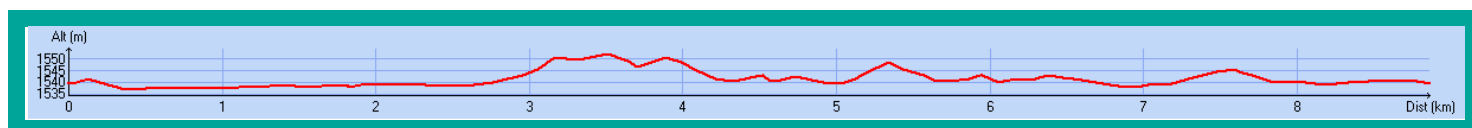
Une promenade roulante et facile, idéale pour débiter en joëlette. Vous emprunterez la digue du barrage d'où vous aurez une vue superbe sur le lac dans toute sa longueur. Puis vous ferez le tour du lac avec des ambiances et des points de vue sans cesse renouvelés.



8 km

+ 10 m

1,5/2 h de marche effective



Balisage : Balisage jaune de (D) à (3); balisage rouge et jaune de (3) à (5) et de (6) à (D). Cet itinéraire correspond au sentier n°10 du Schéma VTT Capcir Haut Conflent (en vente dans les offices du tourisme locaux) réalisé par la communauté de commune Capcir – Haut Conflent.

Départ de la randonnée : Camping du lac de Matemale.

(D) Rejoindre la digue et traverser le lac en empruntant le barrage. A l'extrémité du barrage prendre à droite la piste qui rejoint la petite route longeant le lac (1). Suivre cette route jusqu'à l'aire de pique-nique. La route est fermée à la circulation après l'aire de pique-nique, puis se transforme au bout d'un moment en piste (2).

Faire le tour du lac en suivant cette piste sur environ 3 km. A l'embranchement (3), rester sur la piste de droite qui longe le lac et ignorez la piste qui part à gauche en montant vers Les Angles. 500 m plus loin, ignorer également le chemin qui part sur votre gauche. Longer ensuite une petite plantation de pins sur votre droite, puis prendre le sentier qui part de suite à droite (4). Ce sentier - très roulant en joëlette - longe le lac et vous mènera jusqu'à un centre équestre (5). Prendre la route à gauche puis au croisement à droite, d'où vous rejoindrez la base de loisirs du lac de Matemale (6), puis le camping.



Le Barrage de Matemale

Le Barrage de Matemale a été construit en 1953. C'est un barrage en enrochement doté d'une centrale hydroélectrique. Il reçoit les eaux de l'Aude et de la Lladure. Sa capacité est de 20.5 Millions de m³. C'est un barrage de type Poids. Cela signifie que le poids de la digue (en terre ou en béton) compense le poids de la quantité d'eau stockée. La présence de ce type de barrage s'explique par l'importante largeur de la vallée en Capcir. La construction du barrage de Matemale, cofinancée par le Ministère de l'Agriculture et EDF, s'est accompagnée de la signature d'une convention (27/05/57). Celle-ci garantit des volumes d'eau à lâcher pour assurer un débit minimum visant à satisfaire les prélèvements agricoles pour l'irrigation dans les parties en aval du fleuve.



Le projet « Développer l'offre touristique de pratique de la randonnée en direction des personnes en situation de handicap » est cofinancé par L'Union européenne.



© NATAPH

Association NATAPH - Chemin du Mas Bellonte - 66 820 Fuilla
N° SIRET : 498 924 703 000024

nataph66@gmail.com - 04 68 96 23 15 - 06 30 63 35 85

www.rando-handicap.com

